NEW YORK CITY DEPARTMENT OF HEALTH AND MENTAL HYGIENE
David Chokshi, MD
Commissioner

NEW YORK CITY DEPARTMENT OF EDUCATION
Meisha Porter
Chancellor

OFFICE OF SCHOOL HEALTH

Chers parents/tuteurs, chères tutrices,

La santé de votre enfant compte énormément pour nous. Les grossesses non désirées sont une source d'inquiétude pour les adolescentes de la Ville de New York. Environ 43 % des élèves des écoles publiques de la Ville de New York deviennent sexuellement actifs avant de finir le lycée. En fait, environ 13 % des élèves entrant au neuvième grade ont eu des relations sexuelles. En 2018, dans la Ville de New York, plus de 1 900 jeunes filles de moins de 18 ans et plus de 4 600 jeunes filles de 18 et 19 ans deviennent mères ou ont interrompu une grossesse. La majorité de ces grossesses n'étaient pas désirées. La plupart des mères adolescentes n'obtiennent pas leur diplôme de fin d'études secondaires en même temps que leurs camarades de classe.

Pour fournir à nos lycéens des services accessibles et en temps voulu, le Bureau de la santé scolaire a lancé en 2011 un programme de santé reproductive appelé CATCH (Connecting Adolescents to Comprehensive Healthcare - Donner aux adolescents l'accès à des soins de santé complets). Le programme CATCH sera proposé cette année par le lycée de votre enfant. Les services seront assurés par l'infirmière de la santé scolaire et un médecin ou une infirmière praticienne de la santé scolaire. Le programme comprendra l'éducation à la santé reproductive, notamment des informations sur la prévention des infections sexuellement transmissibles. Le programme comprendra également des services de santé reproductive : tests de grossesse (analyses d'urine, aucun examen physique n'est requis) et contraception hormonale (pilule contraceptive), dont contraception d'urgence et préservatifs. Les élèves doivent signer un formulaire de consentement à ces services de santé reproductive avant de les recevoir. Tous les services sont confidentiels et gratuits.

À New York, les mineurs peuvent recevoir des services de santé reproductive sans consentement parental. Puisque les services CATCH sont assurés à l'école, les parents peuvent choisir de ne pas permettre à leur enfant de recevoir ces services (« dispenser leur enfant ») en retournant le bas de cette lettre au chef d'établissement. Si vous décidez de ne pas laisser votre enfant bénéficier de ces services de santé reproductive, votre enfant peut y accéder s'il le souhaite. Veuillez noter que les parents ne peuvent pas refuser que des élèves de 18 ans ou plus, des élèves qui sont parents ou légalement émancipés, ou des élèves qui sont dans certaines autres circonstances, comme dans des situations d'urgence, reçoivent des services de santé reproductive. Veuillez garder à l'esprit que tous les élèves auront accès à l'éducation à la santé et à des services d'orientation en matière de santé reproductive, que leurs parents choisissent ou non de les dispenser des services de santé reproductive. Nous conseillons à tous les parents de discuter avec leurs enfants de la santé reproductive dans le cadre de leur santé générale.

Nous espérons que ce programme permettra d'éduquer nos élèves en matière de prévention des grossesses et qu'il les aidera à faire des choix responsables.

Cordialement,

Tracy Agerton
Directeur, Bureau de la santé scolaire

Christopher Groll
Christopher Groll
Directeur, Bureau de la santé scolaire

---

*Si vous **NE VOULEZ PAS** que votre enfant participe à des services de santé reproductive proposés dans le cadre du programme CATCH (*tests de grossesse (analyses d'urine, aucun examen physique n'est requis) et contraception hormonale (pilule contraceptive), dont contraception d'urgence et préservatifs), *veuillez remplir chaque champ ci-dessous ET SIGNER et retourner cette section au **Chef d'établissement** dans une enveloppe marquée « **CONFIDENTIAL** ».*

Je suis le parent/tuteur/la tutrice de _____ Date de naissance : _____
Nom de l'élève

N° d'identifiant (# ID) _____ à _____.
N° d'identifiant scolaire public à 9 chiffres — Nom du lycée

J'ai lu la lettre sur le programme de santé reproductive CATCH proposé par le Bureau de la santé scolaire au lycée de mon enfant. Je **NE VEUX PAS** que mon enfant reçoive les services proposés sur la santé reproductive. Je comprends que tous les élèves ont accès à l'éducation à la santé et aux services d'orientation en matière de soins de santé reproductive.

Signature du parent/tuteur/de la tutrice _____ Date : _____

Révisé le 14.8.2020

T&I 31743 (French)